

Titre du poste

**TECHNICIENNE D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE
(TISF)**

Finalité du poste

Intervient auprès de publics fragilisés en apportant un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants

Place hiérarchique

Exerce sous la responsabilité d'une responsable coordinatrice

Classification

Catégorie **D** de l'accord de branche de l'aide à domicile du 21 mai 2010

Description des missions

1) Assure une intervention sociale d'aide à la personne ou au groupe familial

- observe la situation et établit un diagnostic à partir des besoins explicites de l'utilisateur et le cas échéant, à la demande d'intervenants médico-sociaux
- contribue à l'évaluation de la situation et des besoins de la personne ou du groupe aidé
- évalue les capacités et repère les difficultés des personnes aidées et plus particulièrement des enfants et des adolescents
- élabore et contractualise le projet individualisé
- met en œuvre ce projet en proposant des actions adaptées à l'âge des enfants
- évalue le projet individualisé
- négocie et recherche l'adhésion des membres du groupe familial autour du projet
- planifie la réalisation de ses interventions pour assurer une réponse appropriée aux besoins

2) Accompagne la personne dans les actes de la vie quotidienne et dans son environnement

- met en œuvre une pédagogie du « faire avec »
- réalise en suppléance ou aide à réaliser les activités de la vie quotidienne et les utilise comme support à son action
- transmet un savoir faire
- accompagne les personnes dans l'appropriation de leur cadre de vie
- favorise la sécurité des personnes
- conseille en matière de budget quotidien
- assure la continuité de la prise en charge en coordination avec ses collègues et les partenaires sociaux

3) Aide à l'insertion dans l'environnement et à l'exercice de la citoyenneté

- informe les personnes sur leurs droits et leurs devoirs, oriente vers les structures compétentes
- assure la médiation entre personnes, groupe de personnes, familles et institutions
- accompagne les personnes dans leurs projets personnels ou professionnels
- contribue à la mise en œuvre du projet d'insertion ou d'intégration
- participe à des actions collectives

4) Aide à la fonction parentale

- aide les parents à donner des repères éducatifs de base aux enfants
- aide au positionnement et à la socialisation de l'enfant et de ses parents
- aide et soutient la famille avant la naissance puis à accueillir et à prendre soin du nourrisson
- aide à maintenir la cohésion familiale en favorisant les conditions de création ou de préservation des liens entre ses membres
- aide à la communication intrafamiliale
- accompagne la cellule familiale dans les situations de rupture, de modification importante de la vie ou de traumatisme familial et propose des actions adaptées
- alerte les services compétents pour la protection juridique des familles

5) Travaille en équipe et en réseau

- donne à la famille le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement de l'association
- explique et complète avec l'utilisateur le contrat famille
- s'inscrit dans un travail d'équipe et de partenariat lors des réunions pluri-professionnelles et de synthèse
- rend compte de son action et de son observation à la famille, à sa hiérarchie et aux éventuels autres intervenants
- participe aux réunions d'équipe, d'élaboration de projets
- assure l'encaissement de la participation financière de l'utilisateur

Description du profil

1) Compétences

- maîtrise de la conduite du projet d'intervention sociale d'aide à la personne
- maîtrise des techniques de la vie quotidienne
- « faire avec » pour transmettre les connaissances et les techniques
- bonne pratique de la communication professionnelle et de la rédaction objective
- connaissance des dispositifs dans lesquels s'inscrivent les interventions
- connaissance des publics aidés et des intervenants sociaux et médico-sociaux
- éducatives

2) Capacités personnelles

- autonomie en rapport avec les responsabilités exercées
- tolérance
- ordre, organisation, ponctualité et sens pratique
- capacités relationnelles
- adaptabilité
- savoir rendre compte

3) Conditions d'accès

- Titulaire du diplôme d'Etat de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ou du Certificat de Travailleur Familial (TF)